



Lyon, le 14 Juin 2021

A l'attention de Monsieur Marc Pibo
Directeur DDL CITI

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 1er Juin 2021, nous avons été reçus dans le cadre d'une demande de concertation immédiate déclenchée le 31 Mai 2021. La Direction n'a pas apporté de réponses favorables aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, **le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des salariés dépendants de la DDL CITI ainsi que tous les agents amenés à les remplacer.**

A compter du Dimanche 20 Juin 2021 à 17h30,
Jusqu'au Dimanche 25 Juillet 2021 à 18h29

Ce préavis couvrira toutes les périodes comprises entre 17h30 et 18h29 à l'intérieur de ce préavis.

Ce préavis est motivé par les points suivants :

- **Effectifs des agents filière 27 et vendeurs**
- **SUD-Rail exige un local décent et salubre pour les ASCT en mission en gare de Bourgoin Jallieu**

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail : Bastien Ferrari